

Communiqué

pour diffusion immédiate

La période d'expérimentation de l'ouverture le dimanche est terminée à l'Écocentre de la MRC de Drummond

Et l'horaire d'hiver entrera en vigueur le 1^{er} décembre

Le 30 octobre 2017 – La direction de l'Écocentre de la MRC de Drummond tient à informer la population que la période d'expérimentation de l'ouverture le dimanche a pris fin le 29 octobre. Au cours des prochaines semaines, le comité de gestion des matières résiduelles de la MRC évaluera l'impact de cette mesure sur la fréquentation des installations et déterminera s'il y a lieu de la réintroduire au printemps 2018.

L'horaire habituel demeure en vigueur pour les prochaines semaines. L'Écocentre est donc accessible du mardi au samedi, de 8 h à 17 h 30, et ce, jusqu'au 30 novembre. À compter du 1^{er} décembre, le site sera ouvert selon l'horaire d'hiver, soit les vendredis, de 8 h à 17 h 30, et les samedis, de 8 h à 16 h. **Les activités feront toutefois relâche entre le 17 décembre et le 4 janvier inclusivement.**

L'Écocentre est situé au 5620, rue Saint-Roch Sud à Drummondville, sur les terrains adjacents à l'édifice abritant Récupération Centre du Québec. Son accès est réservé aux citoyens des municipalités de la MRC de Drummond y apportant des résidus d'origine domestique. Les résidus découlant d'activités commerciales ou industrielles y sont donc refusés.

Des informations additionnelles concernant l'Écocentre peuvent être obtenues en visitant le www.mrcdrummond.qc.ca/ecocentre ou en composant le 819 477-1312. Les personnes intéressées à en savoir davantage sur les autres ressources disponibles dans la région pour se départir des matières résiduelles de façon responsable et sécuritaire sont invitées à consulter l'appliGMR au www.appligmr.ca.